



DÉGRAISSANT SUPER ACTIF

Super dégraissant alcalin pour le nettoyage des résidus organiques

Certifié Écolabel Européen

Très efficace sur les graisses organiques

Usage manuel et mécanique



Ces informations, données à titre indicatif, sont le reflet de nos meilleures connaissances. Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité. Photos non contractuelles.



Parc d'Activités des Cortots
12, rue des Cortots - 21121 Fontaine-lès-Dijon
Tél. : 0810 026 826 - geh@geh.fr - www.geh.fr



> Utilisation

Détergent dégraissant alcalin sans colorants ni essences pour un usage dans l'industrie alimentaire (HACCP) y compris la remise en état des sols. Il est composé de tensioactifs à fort pouvoir dégraissant, éléments antiredéposition et émulsifiants pour matières grasses.

> Mode d'emploi

Diluer le produit à 1 % soit 10 mL par litre d'eau chaude ou froide au nettoyage. Mettre la solution dans le bac de la machine et procéder au nettoyage à l'aide d'un disque marron ou noir. Rincer ou aspirer.

Machine haute pression : diluer le produit à 0,50 % soit 5 mL par litre d'eau et vaporiser la surface. La dose conseillée permet d'économiser et de réduire au minimum l'impact sur l'environnement. Une petite quantité de produit suffit par rapport à un produit dilué. Produit alcalin. Ne pas utiliser sur des surfaces en aluminium.

> Composition

- Agents de surface non ioniques : < 5 %.
- Agents de surface anioniques.
- Savon.
- Détergent pour surfaces dures.

Biodégradabilité ultime des agents de surface selon le règlement (CE) n° 648/2004 et ses modifications. Fiche de données de sécurité, conforme au règlement REACH (CE) n° 453/2010 mise à disposition. Formule déposée au centre antipoison de Nancy : +33 (0)3 83 22 50 50.

> Caractéristiques

- Aspect : Liquide clair, légèrement opalescent.
- Parfum : Technique.
- Couleur : Incolore, jaune.
- Matières actives : 32 +/- 2 %.
- pH pur : > 13.
- pH dilué à 3 % : > 11,5.
- Densité : 1,195.
- Alcalinité (Hydroxyde de Potassium) : 14,5 +/- 0,5 %.

Conforme à la législation relative au nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation (arrêté du 8/09/1999 et ses modifications).

> Précautions d'emploi

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. Porter un équipement de protection des yeux. EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation.

Utilisation réservée aux professionnels.

5 kg

Conditionnement

Colis

Colis dimensions extérieures (cm)

Poids brut

Code produit

bidon
4 bidons
39 x 26,5 x 31,5 H
21,7 kg
018130

> Logistique

SOL & SURFACE